

République française - Département du Tarn
Délibération du comité syndical
du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique St Lieux / St Jean

Séance du 08 avril 2025

**Membres
en exercice: 10**

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

**Date de la
convocation :**

03 avril 2025

Le huit avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean SENDRA

Présents : Jean SENDRA, Gilles CORMIGNON, Jean-Luc CAZOTTES, Danièle SOULA, Chloé SOULAYRAC-GELIS, Daniel ARMENGAUD,

Excusés : Gabriel POVERT, Adeline MOULIS, Vincent FERRELI, représentant des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Rives, Marielle VERDIN, représentante des parents d'élèves de Saint-Lieux-lès-Lavaur,

Secrétaire de séance : Daniel ARMENGAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le **17 AVR. 2025** et publication le **17 AVR. 2025**

**DL_06_2025 - Objet : Convention SIRP St-Jean-de-Rives /
St-Lieux-lès-Lavaur / ADM 81 - Plateforme des marchés publics**

M. le Président rappelle à l'assemblée que depuis le 10 juin 2019 une convention a été conclue avec l'association des Maires du Tarn pour la création du profil acheteur du SIRP St-Jean-de-Rives / St-Lieux-lès-Lavaur dans le cadre des procédures de marchés publics.

Le profil d'acheteur est un site internet, également appelé plateforme, qui centralise les outils nécessaires à la dématérialisation des procédures de marchés publics et les mets à disposition des acheteurs publics et des entreprises candidates.

L'association des Présidents du Tarn (ADM81) met à la disposition des collectivités une plateforme sécurisée, conforme au code de la commande publique et précise que ce service est facturé en fonction du nombre de marchés passés sur le site internet :

- Cotisation annuelle :
 - 50 € (1 à 5 marchés publiés)
 - 100 € (6 à 10 marchés publiés)
 - 150 € (à partir de 11 marchés publiés)
- Cotisation par marché publié : 40 €
- Pour toute demande de devis pour les marchés publics de moins de 40 000 € HT, la prestation est facturée 6 €

Cette convention annuelle, renouvelée par tacite reconduction, fait l'objet d'une révision de tarifs pour les marchés publiés.

Il convient de délibérer pour renouveler cette convention

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de réception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_06_2025-DE

A G E D I

Le comité syndical ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la commande publique,
- Vu la proposition de convention « plateforme marchés publics » proposée par l'association des Maires du Tarn (ADM81 – 188 rue de Jarlard – 81000 Albi),
- Considérant que le SIRP St-Jean-de-Rives / St-Lieux-lès-Lavaur doit disposer d'un profil acheteur dans le cadre du Code de la commande publique,

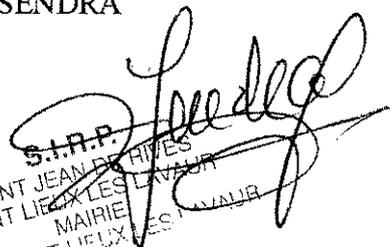
Et après avoir délibéré par 6 voix

- Approuve la convention « plateforme marchés publics » proposée par l'association des maires du Tarn (ADM81 – 188 rue de Jarlard – 81000 Albi),
- Précise que les cotisations seront les suivantes :
 - Cotisation annuelle :
 - 50 € (1 à 5 marchés publiés)
 - 100 € (6 à 10 marchés publiés)
 - 150 € (à partir de 11 marchés publiés)
 - Cotisation par marché publié : 40 €
 - Pour toute demande de devis pour les marchés publics de moins de 40 000 € HT, la prestation est facturée 6 €
- Indique que cette convention est conclue pour un an, renouvelable par tacite reconduction.
- Indique que les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier suivant la date du contrat.
- Habilite M. le Président à effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette convention.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois suivant sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Saint-Lieux-lès-Lavaur,
le 08 avril 2025

Pour extrait conforme
Le Président
Jean SENDRA

Le secrétaire de séance
Daniel ARMENGAUD



S.I.R.P.
SAINT JEAN DE RIVES
SAINT LIEUX LES LAVAUR
MAIRIE
81500 SAINT LIEUX LES LAVAUR

Date de transmission de l'acte: 17/04/2025

Date de reception de l'AR: 17/04/2025

081-258102201-DL_06_2025-DE

A G E D I